

**Zeitschrift:** Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse  
**Herausgeber:** Office fédéral de topographie swisstopo  
**Band:** - (2014)  
**Heft:** 14

**Vorwort:** Editorial  
**Autor:** Wicki, Fridolin

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Editorial



Fridolin Wicki  
Responsable de la Direction  
fédérale des mensurations  
cadastrales

Chères lectrices, chers lecteurs,

Après avoir passé un peu plus de neuf ans à sa tête, je laisserai les rênes de la Direction fédérale des mensurations cadastrales (D+M) entre de nouvelles mains à la fin du mois de mai 2014. Je le ferai avec un mélange de joie et de tristesse. Si je me réjouis d'ores et déjà d'occuper la fonction de directeur de l'Office fédéral de topographie swisstopo dès le printemps et de pouvoir, à ce titre, continuer à suivre la destinée de la mensuration officielle – même si c'est d'un peu plus loin qu'au cours des dernières années –, il ne fait aucun doute que le lien direct que j'entretenais avec ce domaine d'activité passionnant et avec les professionnels qui l'incarnent va me manquer, surtout au terme d'un bail de près de 25 ans.

Aujourd'hui, la mensuration officielle et le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) sont très bien positionnés au niveau fédéral. Je suis heureux de pouvoir transmettre la responsabilité d'une équipe soudée et motivée à la personne qui me succédera, laquelle pourra également s'appuyer sur un excellent réseau de partenaires. J'ai toujours éprouvé un vif plaisir à collaborer avec les géomètres cantonaux, avec les ingénieurs géomètres ainsi qu'avec d'autres spécialistes provenant des rangs de l'administration et du secteur privé. Notre collaboration, fondée sur une confiance réciproque et un respect mutuel, a grandement contribué à ce que la mensuration officielle connaisse l'évolution remarquable qui a été la sienne ces dernières années. Elle a également permis au cadastre RDPPF de connaître des débuts aussi sereins.

Dans les années à venir, la mensuration officielle devra prendre des décisions qui engageront son avenir (cf. ar-

ticle en page 4). Pour prendre le bon cap et disposer, demain comme aujourd'hui, d'un système cadastral apte à répondre aux besoins de l'administration, des milieux économiques et de la population, il faudra faire preuve de courage, d'un engagement sans faille et d'un jugement très sûr. Je suis réellement convaincu que la mensuration officielle est parfaitement armée pour maîtriser les différents défis qui l'attendent. Sachez dès maintenant que swisstopo lui apportera un soutien appuyé, en sa qualité de partie prenante à son organisation. J'y veillerai personnellement.

A propos: la revue spécialisée «cadastre» constitue une partie du soutien apporté par swisstopo. A compter du présent numéro, elle respecte la charte graphique de swisstopo (ou «Corporate Design») introduite par l'office en 2013. Le contenu, lui, ne change pas: nous nous efforçons toujours de présenter l'ensemble des informations d'importance pour la mensuration officielle et le cadastre RDPPF sous une forme attrayante et aisément lisible. Vous êtes d'ailleurs cordialement invités à publier vos propres textes dans «cadastre». Vous détenez une information intéressante, vous avez rédigé un rapport d'expérience susceptible d'intéresser notre lectorat ou vous venez de réaliser une découverte stupéfiante? N'hésitez pas une seule seconde et transmettez-nous vos écrits à l'adresse de courrier électronique [infovd@swisstopo.ch](mailto:infovd@swisstopo.ch).

Permettez-moi enfin de vous remercier de votre collaboration, toujours fructueuse et de qualité, durant les années que j'ai passées à la tête de la D+M et d'espérer pouvoir continuer à bénéficier de votre soutien dans les nouvelles fonctions qui seront les miennes sous peu.

Fridolin Wicki

